



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 381 du jeudi 03 avril 2025 / Prix : 250 F CFA

P. 4
CBI Togo inaugure l'Agence Academia exclusivement dédiée aux étudiants

TOGO P. 3

RSE P. 6

Barry Moussa Barqué : 1er Président du Sénat

- Ses premiers mots
- Liste des autres membres du bureau



Une banque fait don de vivres à la communauté musulmane

NATIONAL

BOA-TOGO aux côtés de Yas FIMO 228 pour un monde sans cancer P. 7





AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N° 005/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'à compter du 1er avril 2025, de nouveaux produits seront intégrés au module « Contrôle de la Valeur » basé sur les Codes de Spécifications Tarifaires (CST) dans SYDONIA World.

La liste des produits concernés peut être consultée sur le site web de l'OTR « www.otr.tg ».

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour une bonne application des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 24 mars 2025

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Kokou B. TCHODIE

TOGO : CHAMBRE HAUTE DU PARLEMENT

Barry Moussa Barqué : 1er Président du Sénat

L'élection du tout premier bureau du Sénat s'est déroulée hier mercredi 02 avril 2025. Composé de neuf membres dont trois femmes, le bureau élu est présidé par Barry Moussa Barqué, ancien ministre d'Etat, Grand Chancelier de l'Ordre du Mono, élevée le 05 février 2025 par le Chef de l'Etat à la plus haute distinction honorifique, c'est-à-dire, la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre du Mono.

Nicolas EDORH

Son nom était sur toutes les lèvres, avant même l'élection du bureau du Sénat. Barry Moussa Barqué, connu de tous, reste l'un des ténors du parti au pouvoir. Plusieurs fois ministres à des portefeuilles stratégiques, Barry Moussa Barqué est une personnalité dont le parcours, la discrétion, la loyauté et la fidélité au parti au pouvoir ne sont plus à démontrer. Sans surprise et à l'unanimité, il est élu premier président du Sénat.

Le 17 mars dernier, les 61 sénateurs ont adopté à l'unanimité la résolution portant règlement intérieur de l'institution. Réunie en sa séance du 24 mars 2025, la Cour Constitutionnelle a jugé de la conformité du règlement intérieur du Sénat, selon l'article 70 de la Constitution du 06 mai 2024.

Selon le règlement intérieur du Sénat, le bureau de la chambre haute du Parlement est composé de 9 membres avec un président élu au 1er tour, soit au scrutin uninominal à main levée, à la majorité des membres composant le Sénat, soit au 2ème tour pour lequel l'élection est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés. Au 3ème tour,

les textes s'en remettent à la majorité relative, et en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu président.

Le président est accompagné dans ses tâches par trois vice-présidents, deux questeurs et deux secrétaires parlementaires élus par poste au cours de la même séance au scrutin uninominal à 2 tours, conformément à l'article 3 du règlement intérieur du Sénat. La constitution du bureau se fait en tenant compte du principe du genre et dans le respect de la configuration politique de l'institution. Les premiers mots du président du Sénat

« En ce jour gravé dans le marbre de l'histoire où les vents du destin soufflent avec une intensité nouvelle sur notre chère et belle patrie, me voici devant vous, investi d'une mission qui transcende ma personne. C'est celle de servir avec humilité, responsabilité et détermination, notre Togo bien aimé. Permettez-moi d'abord de rendre grâce à celui qui gouverne les cieux et inspire les cœurs des hommes. C'est par la grâce de l'Eternel Dieu que nous sommes ici réunis, porteurs d'un idéal commun. A lui reviennent nos prières et notre reconnaissance



infinie. Je tiens aussi à saluer avec la déférence qui s'impose, le Président de la République, Chef de l'Etat et leader éclairé de la formation politique majoritaire parlementaire. En acceptant que je sois proposé, soutenu et élu comme 1er Président de la 1ère législature du Sénat, je comprends que la contribution déterminante attendue pour l'affermissement de la Vème République doit être notre préoccupation essentielle. Sa vision n'est pas simplement une direction politique. Elle est l'étoile du nord qui nous oriente dans les nuits parfois tumultueuses de notre histoire. Je voudrais donc ici rassurer que le Sénat sera un pilier solide dans la réalisation des nobles aspirations du Président de la République, pour le bonheur de notre peuple. A mes chers collègues sénateurs, je témoigne toute ma reconnaissance pour la confiance accordée. C'est ensemble que, fort de cet engagement commun, nous porterons les voix de nos concitoyens et légiféreront à combler les aspirations du pays. Quant à moi, je m'engage à conduire nos débats dans le

respect du règlement intérieur, tout le règlement intérieur rien que le règlement intérieur que nous nous sommes donnés. La révision constitutionnelle du 06 mai 2024 n'est pas seulement une réforme. Elle est une promesse, une promesse de renouveau, de dialogue et de lumière. La constitution du 06 mai 2024 est le socle sur lequel nous érigerons un régime parlementaire vibrant où chaque voix compte, où chaque idée trouve sa place dans le grand concert de notre nation. Que ce Sénat, temple de la sagesse et du débat éclairé, soit le miroir d'un Togo réconcilié avec lui-même. Que nos délibérations soient guidées par la quête du bien commun, transcendant ainsi les clivages, pour embrasser la richesse de notre diversité. Avançons unis et déterminés vers un horizon où le Togo se dresse fier et souverain, fard d'espoir pour ses enfants et modèle pour le monde. Que cette flamme nouvelle, jamais, ne chancelle et qu'elle illumine à jamais notre chemin collectif. Dans le sanctuaire de l'histoire, nous écrivons aujourd'hui, une page nouvelle. Le Togo, terre

de résilience et de rêve, avance vers un avenir où brillent les étoiles de la prospérité partagée. Alors, d'un seul cœur, prions tous ensemble pour que le Togo avance, que le Togo se lève et que le Togo triomphe. »

A l'issue de l'élection du bureau, voici la composition officielle :

- Président :
Barry Moussa Barqué
- 1er Vice-président :
Mme Holadem A. Kouvahey
- 2e Vice-président :
Koudjolou Dogo
- 3e Vice-président : **Adeblewo Kossi Robert Olympio**
- 1er Questeur :
Komlan Mally
- 2e Questeur : **Mme Enyonam Vicenzia Banybah**
- 1re Secrétaire parlementaire : **Mme Molgah Kadjaka Abougnima**
- 2e Secrétaire parlementaire : **Mouhamed Tchassona Traoré**
- 3e Secrétaire parlementaire : **Bawoumond Améléte**

Le chemin est désormais balisé pour la tenue de la première session ordinaire de l'année, qui se tiendra ce jeudi 03 avril, mais aussi pour l'élection très attendue du Président de la République et du Président du Conseil des Ministres.

GESTION ET PROTECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

Le ministre Kokoroko donne des directives

Le ministre Komla Dodzi Kokoroko veut mettre fin aux dysfonctionnements liés à la gestion et à la préservation du patrimoine des établissements scolaires. Dans une note publiée hier mercredi, le ministre des Enseignements primaire et secondaire pointe du doigt la complaisance ou négligence des chefs d'établissements.

Les dysfonctionnements cités par le ministre Kokoroko concernent l'abattage et l'exploitation anarchique des arbres situés sur les domaines scolaires, l'accaparement illégal de parcelles appartenant aux établissements et le pâturage incontrôlé des animaux causant au passage des dégâts aux essences reboisées.

« Dans maints cas, ces pratiques ont été facilitées par une certaine complaisance ou négligence de la part des chefs d'établissements, qui se dérobent, ainsi, à leurs responsabilités dans la protection et la préservation du patrimoine scolaire », a-t-il fait savoir.

En ce qui concerne la gestion



des ressources arboricoles, le ministre rappelle à tous les chefs d'établissements que tout projet d'abattage ou d'exploitation d'arbres situés

sur un domaine scolaire doit impérativement être aligné sur le plan triennal de développement de l'établissement et obtenir l'autorisation préalable du directeur régional.

« Afin de préserver le patrimoine foncier des établissements, il est formellement interdit d'attribuer, sous quelque prétexte que ce soit, des parcelles du domaine scolaire à des tiers. Aussi, toute exploitation du patrimoine foncier doit être strictement portée à la connaissance du directeur régional et ne peut s'effectuer en dehors du cadre scolaire », a-t-il ajouté.

Le ministre Kokoroko a également encouragé les établissements ne disposant pas encore de murs de clôture à faire le reboisement d'essences à croissance rapide pour marquer les limites de leur domaine. Il a par ailleurs invité les directeurs régionaux et chefs d'inspection à faire le suivi rigoureux de l'application de ces directives pour assurer la pérennité du patrimoine scolaire et garantir un cadre serein d'apprentissage.

CONCERTATION GOUVERNEMENT-SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé représente 76,8% du PIB national en 2024

Le gouvernement et le secteur privé se sont réunis le vendredi 28 mars à Lomé, dans le cadre de la première réunion du Comité technique de concertation État-secteur privé de l'année 2025. Cette rencontre présidée par le ministre de l'Economie et des Finances, Georges Barcola, a permis de discuter des défis économiques actuels et des réformes nécessaires pour optimiser l'environnement des affaires au Togo.

Yao KPOWODAN

L'objectif principal de cette réunion était d'échanger sur les mesures à prendre pour renforcer la compétitivité des entreprises, attirer davantage d'investissements et promouvoir la création d'emplois. Parmi les sujets abordés, figuraient la reprise du dialogue fiscal, la révision du cadre réglementaire et la simplification des procédures administratives.

Le ministre Georges Barcola a souligné que cette concertation ne se limitait pas à la question des investissements, mais aussi à l'importance du secteur privé en tant que moteur d'innovation et

de propositions. « Les réformes engagées visent à rendre l'environnement des affaires plus attractif, tout en encourageant une collaboration plus forte entre le public et le privé », a-t-il déclaré.

Le ministre a également rappelé que le secteur privé représente une part importante de l'économie nationale, soulignant que, « en 2024, il a représenté 76,8 % du PIB national, contre 77,1 % un an plus tôt ». En ce qui concerne l'emploi, il a précisé que le secteur privé a généré près de 98% des emplois du pays au cours des cinq dernières années.



De son côté, le représentant du secteur privé, Yva Badohoun, a formulé plusieurs recommandations pour améliorer le climat des affaires. Ces suggestions incluent la clarification du régime fiscal des logiciels importés, la révision de certaines taxes et la simplification des procédures douanières. Selon lui, ces ajustements sont cruciaux pour alléger les charges des entreprises et encourager une meilleure compétitivité.

A l'issue des échanges, le gouvernement a réaffirmé son engagement à poursuivre

les réformes visant à améliorer la compétitivité des entreprises et à renforcer le partenariat public-privé. Parmi les mesures annoncées, figure la relance du dialogue fiscal avec le secteur privé, la mise en place d'un cadre de concertation renforcé et l'organisation prochaine d'une journée d'échanges entre l'administration publique, les entreprises et les syndicats.

L'émission radio « *Entreprendre et Réussir* », sera également lancée pour accompagner les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans leur développement. Une

journée d'échanges entre administration publique, secteur privé et syndicats est prévue le 10 avril prochain, ainsi que des sessions de renforcement en comptabilité à l'échelle régionale.

Le ministre Georges Barcola a insisté sur l'importance d'une collaboration continue entre les secteurs public et privé. « Le secteur public et le secteur privé doivent se retrouver dorénavant pour un dialogue fiscal avant le processus budgétaire. L'État et le gouvernement sont disposés à entamer ce dialogue, afin qu'il y ait moins de difficultés lors de l'adoption du budget 2026. », a-t-il affirmé.

Cette rencontre jette les bases d'une meilleure coopération entre les acteurs publics et privés, pour un environnement des affaires plus compétitif et propice à la croissance économique au Togo.

10 ANS D'ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

CBI Togo inaugure l'Agence Academia exclusivement dédiée aux étudiants

Coris Bank International Togo (CBI TOGO) a inauguré le jeudi 27 mars 2025 à Lomé, l'Agence Academia, une agence bancaire dédiée spécifiquement à la communauté universitaire. Cet événement marquait non seulement l'aboutissement d'une décennie de présence au Togo, mais également un engagement renouvelé de la banque envers l'inclusion financière des étudiants, enseignants et chercheurs.

Yao KPOWODAN

Située au carrefour 3K, dans les locaux de l'ex-agence Baraka, l'Agence Academia incarne l'ambition de CBI TOGO de « faire la banque autrement ». L'agence propose des solutions bancaires innovantes, accessibles et adaptées aux besoins spécifiques des membres de la communauté universitaire.

Au cœur de cette initiative, le compte étudiant Coris Academia, conçu pour faciliter les opérations bancaires des étudiants, est accompagné d'une gamme de services modernes tels que le crédit « *Coris Réussite* » pour financer les études, ainsi qu'une plateforme de paiement mobile avec Coris Money.

L'événement a été marqué par la présence de personnalités dont le ministre de

l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Kanka-Malik Natchaba, ainsi que des responsables universitaires, du Directeur Général de CBI TOGO et de ses collaborateurs.

La Directrice du Réseau des Agences de CBI Togo, Payaki Walla-N'gnama, a souligné l'importance de cette agence, rappelant que l'objectif est de créer une agence plus proche des étudiants, afin de répondre efficacement à leurs besoins financiers et de simplifier leurs démarches.

Un service particulièrement apprécié est le SMS Alert, un outil gratuit permettant aux étudiants de suivre leurs opérations bancaires directement depuis leur téléphone mobile. Coris Academia est conçu pour être une agence de proximité,



avec une équipe spécialement formée pour accompagner les étudiants, tout en offrant une gamme complète de services, y compris des crédits et des transferts rapides d'argent.

Donwe Kassomina, représentant du HaCAME (Université de Lomé), a souligné que CBI TOGO a su écouter et répondre aux préoccupations des étudiants, notamment en ce qui concerne les difficultés liées aux bourses et allocations. « Coris Bank a compris notre langage et a apporté une solution innovante pour faciliter la vie des étudiants », a-t-il déclaré.

L'Agence Academia fait partie d'une série de 18 agences de

Coris Bank International au Togo, qui comptabilise depuis son lancement plus de 42 000 étudiants ayant ouvert un compte.

Alassane Kaboré, Directeur Général de CBI Togo, a rappelé que cette agence est le fruit d'une convention signée en 2022 avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, marquée par l'attribution de stages aux étudiants et l'ouverture de comptes étudiants. Cette action témoigne de l'engagement de Coris Bank à soutenir l'éducation financière et à accompagner les jeunes dans leur parcours académique.

Le compte Coris Academia

est spécialement conçu pour les étudiants des universités publiques et privées. Il offre de nombreux avantages, notamment l'absence de frais d'ouverture et de dépôt minimum, et un tarif de gestion particulièrement abordable, soit 2 000 francs CFA pour l'année.

La banque a également mis en place une solution de porte-monnaie électronique Coris Money, permettant aux étudiants de retirer de l'argent facilement, à partir de l'un des nombreux points de retrait à travers le pays. « Nous souhaitons aller encore plus loin avec de nouvelles idées pour accompagner les étudiants, mais ces projets sont encore en réflexion », a ajouté le Directeur Général, Alassane Kaboré.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de Coris Bank Togo, qui aspire à devenir une banque « *Rare, Rapide et Réactive* ». En cette année de son 10ème anniversaire, la banque réaffirme son engagement à offrir des services bancaires de qualité et adaptés aux besoins de ses clients, tout en restant fidèle à sa mission, celle de faire la banque autrement.

BANQUE

Ecobank : un bénéfice record pour 2024

Ecobank Transnational Incorporated a annoncé un résultat avant impôts record de 658 millions de dollars, un bénéfice par action de 1,36 centime de dollar sur un produit net bancaire de 2,1 milliards de dollars en hausse de 18 % à taux de change constant (CC) en 2024.

Selon les données communiquées la semaine dernière par le groupe bancaire basé à Lomé, le rendement des capitaux propres tangibles (ROTE) a atteint un niveau record de 32,7 % et le coefficient d'exploitation, 53 %. Ce qu'il attribue à la diversification géographique, à la forte augmentation des produits de commissions, à la réduction du coût des dépôts, à une gestion rigoureuse des dépenses et à la mise en œuvre de sa stratégie GTR.

« Le résultat net après impôt attribuable aux actionnaires d'ETI a augmenté de 16 % pour atteindre 333 millions de dollars, le ROTE est passé de 24,9% à 32,7 %. La valeur comptable tangible par action est de 4,20 centimes de dollars américains, soit une augmentation de 4 % », précise aussi la banque.

Selon le groupe, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 17% à taux de change constant pour atteindre 20,4 milliards de dollars, « ce qui



reflète l'intérêt croissant de la clientèle, la croissance du nombre de clients et des dépôts en compte courant ».

Par ailleurs, le nombre de clients actifs de la banque des particuliers et de la banque commerciale a augmenté de 9%, et le taux d'activité des clients ainsi que le nombre

de produits par client se sont améliorés. Les produits des cartes ont également augmenté de 14 %, s'élevant à 91 millions de dollars.

« 2024 a été une année charnière pour notre stratégie de croissance, de transformation et de rendement (GTR). Nous avons établi des bases

solides pour la croissance actuelle et future de nos activités. Nous avons réalisé des bénéfices et des retours sur investissement importants malgré un environnement macroéconomique difficile caractérisé par une inflation galopante, une dépréciation de la monnaie sur les marchés africains, une hausse des taux d'intérêt et un durcissement des conditions réglementaires dans des pays clés, tels que le Ghana, le Nigeria et le Zimbabwe », a déclaré Jeremy Awori, directeur général du groupe Ecobank.

REVUE DU PROGRAMME FEC

Les conclusions de la mission du FMI au Togo

Le Fonds monétaire international (FMI) a conclu vendredi 28 mars 2025, une mission à Lomé dans le cadre de la deuxième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). « Les discussions se poursuivront lors des Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale prévues en avril à Washington », a indiqué l'institution.

Cette mission, conduite par Hans Weisfeld, visait à faire le point sur les évolutions macroéconomiques du Togo depuis la première revue du programme validée en décembre 2024. Le programme FEC, approuvé en mars 2024, prévoit un appui financier de 390 millions de dollars à des

conditions concessionnelles. En mars 2024, lors de l'approbation, un premier décaissement immédiat de 68,3 millions de dollars avait été approuvé. Puis, en décembre 2024, un deuxième décaissement d'environ 58,7 millions de dollars a été effectué après la conclusion positive de la première revue



du programme.

Dans un communiqué publié à l'issue de la visite, précise Togo First, le FMI s'est félicité des progrès réalisés par les autorités togolaises. La croissance du PIB réel est estimée à 5,3% en 2024, tandis que l'inflation est retombée

à 2,8 % en février 2025, en moyenne annuelle.

L'institution recommande toutefois de poursuivre les efforts en matière de mobilisation des recettes publiques, de discipline budgétaire et de soutenabilité de la dette. Elle encourage également la mise en œuvre de réformes structurelles visant à renforcer le climat des affaires et l'inclusion économique.

Selon le FMI, la mission ne donnera pas lieu à une présentation immédiate du dossier togolais au Conseil d'administration. De nouvelles discussions sont

prévues dans les semaines à venir, en marge des réunions de Washington.

Le Togo a souscrit au programme FEC afin de faire face aux conséquences économiques des chocs survenus depuis 2020, notamment la pandémie de Covid-19 et la hausse des prix internationaux de l'énergie et des denrées alimentaires.

CATASTROPHES NATURELLES

Golfe 1, Golfe 7 et Kloto 1 contractent une assurance face aux risques d'inondation

Les communes de Kloto 1, Golfe 1 et Golfe 7 ont officiellement souscrit, à travers une signature le 25 mars 2025, à une police d'assurance visant à renforcer leur résilience face aux inondations. Cette action commune, une première au Togo, se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Protection contre les inondations à Kloto 1, Golfe 1 et Golfe 7 » par l'Agence Nationale de la Protection Civile.

Dans les détails, il s'agit d'un projet d'assurance paramétrique conçu pour offrir une indemnisation rapide en cas de précipitations extrêmes. Selon le confrère businessnews.tg, le mécanisme a été élaboré en collaboration avec

AXA Climate, spécialiste des solutions d'assurance paramétrique et d'adaptation au changement climatique. Le package d'assurance a été souscrit par SUNU Assurances Togo, choisi comme assureur local, tandis qu'ARC Ltd. a été sélectionné



comme réassureur.

« SUNU est fière de soutenir les communes togolaises dans ce projet innovant. En tant qu'assureur local, nous mettons notre expertise au service de la résilience des populations

», a déclaré Fatou Acolatse, directrice générale de SUNU Assurances IARD Togo.

Cette collaboration a été coordonnée par la Direction Nationale des Assurances du Togo.

Pour sa part, Koamy Gbloekpo Gomado, ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement et maire de Golfe 1, a salué « un grand pas en avant ». « Grâce à ce système, si le risque ou le paramètre se réalise, nous obtiendrons de manière autonome les ressources

nécessaires pour une réponse rapide et efficace », a-t-il dit.

Le financement du projet, apprend-on, a été rendu possible grâce à un cofinancement du Fonds de solutions InsuResilience (ISF) et à une subvention de prime de Humanity Insured. Chaque municipalité contribue jusqu'à 20% du coût total de la prime annuelle, garantissant l'abordabilité du produit.

TOGO : RSE

Une banque fait don de vivres à la communauté musulmane

Dans le cadre du mois sacré de Ramadan, SUNU Bank Togo a marqué de son empreinte l'esprit de solidarité et de proximité en organisant, le vendredi 28 mars 2025, une cérémonie de remise de dons à la communauté musulmane de la Grande Mosquée Centrale de Lomé. L'idée est de soutenir les fidèles pendant le mois du jeûne à travers des dons symboliques de kits alimentaires. L'objectif principal de cet acte est de renforcer les liens communautaires et de promouvoir les valeurs de solidarité du Groupe SUNU, tout en affirmant son engagement citoyen à travers des actions concrètes.

Yao KPOWODAN

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) de SUNU Bank Togo, fidèle aux valeurs du Groupe SUNU, qui prône la solidarité, la proximité communautaire et la paix sociale.

Les dons remis aux bénéficiaires sont composés des produits de première nécessité à savoir, des sacs de riz, des cartons de sucre, des paquets de couscous, des cartons de lait, des cartons de savon, des bouteilles d'huile, et des cartons de pâtes alimentaires.

Pour Emmanuel Forson, Responsable Marketing et Communication de SUNU Bank Togo, cette

action s'inscrit dans une logique d'accompagnement des initiatives locales, conformément à l'engagement du groupe en matière de responsabilité sociétale.

« Nous avons fait ce don dans un esprit de fraternité et cela fait partie intégrante de la stratégie globale du groupe en termes de positionnement RSE. SUNU Bank est un habitué de ce genre d'initiatives, car chaque année, nous offrons également des dons de kits scolaires aux enfants », a-t-il souligné.

Du côté de la communauté musulmane, Mohamed Dagadou, Coordonnateur principal, a exprimé sa gratitude envers SUNU Bank pour son soutien constant

aux musulmans, notamment durant le mois de Ramadan.

« Nous remercions SUNU Bank qui ne cesse d'apporter du soutien aux musulmans au moment opportun, surtout pendant le mois de Ramadan. SUNU Bank est un ami de longue date. Cette nouvelle contribution, avec un important lot de vivres et non-vivres, sera distribuée aux fidèles », a-t-il déclaré.

Au-delà de ses activités commerciales, SUNU Bank Togo s'illustre depuis plusieurs années comme un acteur majeur du bien-être social. La banque organise des initiatives solidaires tout au long de l'année, notamment la remise de kits scolaires aux orphelins et enfants en difficulté, en

partenariat avec les autres filiales du Groupe SUNU au Togo. En 2024, plus d'une trentaine d'initiatives ont été sponsorisées par SUNU Bank à travers le pays, visant à soutenir les populations dans leurs besoins essentiels.

Le Groupe SUNU, créé en 1998 par Pathe Dione, est un acteur panafricain de premier plan dans le secteur des services financiers. Avec plus de 206 milliards FCFA de chiffre d'affaires en 2020, il est le leader de l'Assurance Vie dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance). Présent dans plus de 17 pays d'Afrique subsaharienne, le Groupe compte plus de 4000 collaborateurs et un réseau d'entreprises diversifié,

comprenant des sociétés d'assurances, des banques, des sociétés de microfinance, et bien plus encore.

Née du rachat de la BPEC par le groupe SUNU, SUNU Bank Togo est entrée officiellement dans le giron du groupe en 2019, devenant ainsi la première banque du groupe. Grâce à cette acquisition, la banque bénéficie de plus de 60 ans d'expérience et d'un réseau d'agences réparties sur tout le territoire togolais. Avec ses produits diversifiés, allant des comptes d'épargne et de chèques aux crédits, en passant par la bancassurance et les services numériques, SUNU Bank Togo répond aux besoins variés de ses clients, qu'ils soient particuliers, professionnels ou entreprises.

Avec un réseau de 22 agences et plus de 200 collaborateurs, dont 50% de femmes, SUNU Bank Togo continue de s'impliquer activement dans la vie de la communauté et de démontrer sa volonté de contribuer à l'épanouissement de la population à travers des actions solidaires et responsables.



DAGL

Grand Lomé : Une étude de géolocalisation pour une meilleure planification

Le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) a lancé jeudi 27 mars 2025, une étude de géolocalisation et d'analyse de la répartition des infrastructures socioéconomiques à travers les 13 communes, avec le concours des cabinets ETAFAT-BETA, chargés de l'exécution de cette étude. Cette initiative vise à fournir au district des informations géo-spatiales et de l'étalement urbain pour permettre une gestion harmonieuse, équilibrée et durable de l'espace urbain.

Yao KPOWODAN

Le projet qui se déroulera sur une période de cinq mois, consiste à collecter des données sur les infrastructures socio-économiques présentes dans les 13 communes du Grand Lomé. L'objectif est d'analyser leur répartition géographique, d'identifier les zones sous-desservies et de proposer des recommandations pour la réactivation ou l'implantation de nouvelles infrastructures.

Selon Dominique Lougoui, ingénieur géomètre topographe et Directeur

Général de BETA, la première phase du projet consistera à analyser la documentation existante pour évaluer les actions déjà menées dans le domaine. Ensuite, des équipes seront envoyées sur le terrain pour collecter les données nécessaires. Ces informations seront intégrées dans un système d'information géographique (SIG) qui permettra au DAGL d'analyser et de planifier l'aménagement du territoire.

L'étude est alignée avec les



missions de planification de l'aménagement du territoire attribuées au DAGL, en vertu de la loi N°2022-012 du 4 juillet 2022, modifiant la loi N°2019-018 du 15 novembre 2019. Cette dernière stipule que le District est responsable de la gestion et de la planification du territoire, ce qui en fait un acteur clé dans le développement du Grand Lomé.

Plusieurs points importants ont été abordés lors de

la séance, notamment la méthodologie, le chronogramme, les données à collecter et les résultats attendus.

Le comité technique de suivi, dirigé par Tagba Tchalim, Secrétaire Général du DAGL, veillera à l'orientation des activités et à la validation des livrables à chaque phase de l'étude.

Mme Makagni Bossa Améléte, Directrice de la Planification

Stratégique et de l'Urbanisme, s'est réjoui du lancement de ce projet essentiel pour le développement du Grand Lomé. Elle a souligné l'importance de l'implication de tous les acteurs dans le processus pour garantir des résultats probants et précis.

« Cette étude s'inscrit pleinement dans les compétences attribuées au DAGL et est essentielle pour une gestion efficace de notre territoire », a-t-elle déclaré.

Les résultats de cette étude permettront d'analyser la distribution spatiale des infrastructures socio-économiques et d'évaluer leur équité. L'analyse des relations entre ces infrastructures et les variables socio-économiques sera utilisée pour identifier les zones prioritaires pour le développement futur.

MODE, CRÉATIVITÉ ET LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Yas FIMO 2025 : BOA-TOGO partenaire de la 12ème édition

Bank Of Africa – Togo est sponsor de Yas FIMO 2025. Dans un communiqué de presse publié par l'institution bancaire, BOA-TOGO exprime sa fierté d'annoncer son engagement en tant que partenaire de cet événement emblématique, le 12ème du genre, qui met à l'honneur la créativité africaine et les industries culturelles et créatives du 1er au 5 avril 2025 à Lomé.

Nicolas EDORH

Un engagement fort pour une cause essentielle

« En tant qu'entreprise socialement responsable, nous soutenons activement les initiatives de sensibilisation, de prévention et de dépistage précoce, contribuant ainsi à la protection de la santé des femmes », précise BOA-TOGO dans son communiqué. En effet, la 12ème édition de Yas FIMO 2025 revêt une signification particulière avec son thème « la mode pour un monde sans cancer », un sujet qui fait écho

à l'engagement de Bank Of Africa dans la lutte contre le cancer du sein.

« Au-delà de notre engagement sociétal, BOA-TOGO réaffirme son rôle clé en tant que partenaire financier des industries créatives et culturelles. A travers des solutions de financement adaptées, nous accompagnons les entrepreneurs du secteur de la mode et du textile dans le développement de leurs activités, encourageant ainsi l'innovation et la croissance économique locale. », poursuit



le communiqué.

Pendant toute la durée du festival, BOA-TOGO invite à visiter son stand dédié au sein du Yas FIMO. Cet espace

sera ouvert à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur ses initiatives de lutte contre le cancer du sein et nos engagements sociétaux, ses offres et solutions financières

dédiées aux entrepreneurs et créateurs du secteur de la mode, des conseils et opportunités de financement pour accompagner les talents locaux et internationaux.

En soutenant le Yas FIMO 2025, BOA-TOGO confirme son engagement à valoriser la créativité africaine, soutenir l'entrepreneuriat et contribuer à des causes d'intérêt général.

BOA-TOGO est une institution financière de premier plan, dédiée à fournir des services bancaires innovants et de qualité à ses clients. Engagée dans le développement économique et social du Togo, la banque soutient diverses initiatives visant à promouvoir la santé, l'éducation, le sport et la culture.

BOA-TOGO aux côtés de Yas FIMO 228 pour un monde sans cancer

Une conférence internationale sur le cancer a été animée hier mercredi 02 avril 2025 à Lomé, dans le cadre du Festival International de la Mode au Togo (FIMO 228). Sous le thème « La mode pour un monde sans cancer », cette rencontre a marqué la semaine de la haute couture africaine avec la participation de plusieurs experts et acteurs de la mode pour sensibiliser le public à la lutte contre cette maladie dévastatrice.

Yao KPOWADAN

L'événement a été l'occasion pour divers panélistes d'aborder différents types de cancer et de partager des initiatives locales de lutte et de prévention. Parmi eux, Mme Evita Mensah, Responsable RSE de BOA-TOGO, a exprimé sa fierté de participer à une conférence qui associe la mode à une cause de santé publique aussi importante que la lutte contre le cancer. Elle a rappelé l'engagement de BOA-TOGO dans la prévention et l'accès aux soins, en soutenant les parties prenantes et l'écosystème associatif qui œuvre sur le terrain.

« En 2023, la banque a organisé une campagne de sensibilisation et de dépistage dans la région du Nord du Togo, à Sokodé, qui a attiré près de 700 participants. Cette initiative a permis de

détecter, entre autres, un cas de tumeur bénigne chez une jeune fille de 14 ans, pour lequel BOA-TOGO a pris en charge l'intégralité des frais d'opération et des soins médicaux », a-t-elle indiqué.

Madame Mensah a également souligné que la sensibilisation au dépistage précoce reste essentielle dans la lutte contre le cancer. « Nous sommes ouverts à soutenir les associations qui œuvrent dans ce sens », a-t-elle ajouté.

De son côté, Khalid Kezire, Responsable Marketing et Communication à BOA-TOGO, a rappelé que la banque, à travers sa charte RSE, est impliquée chaque année dans des actions de lutte contre le cancer, notamment le cancer du sein. En plus des campagnes de sensibilisation menées à travers le pays, BOA-TOGO



prend en charge certains cas de cancer détectés. « Tous les cas que nous avons suivis, sont aujourd'hui épargnés par ce mal », a-t-il précisé. Khalid Kezire a salué l'engagement du FIMO 228 pour l'association de la mode à la lutte contre le cancer, et a réaffirmé le soutien continu de BOA-TOGO à l'événement. « Nous soutenons également l'industrie créative, l'entrepreneuriat togolais, et en particulier l'entrepreneuriat féminin et les jeunes. Le monde de la mode n'est pas épargné, et il est important d'apporter notre soutien à cette cause », a-t-il déclaré.

Jacques Logoh, créateur

togolais et promoteur du FIMO 228, a également exprimé sa reconnaissance envers BOA-TOGO. « C'est la deuxième fois que BOA soutient Yas FIMO, et c'est un réel honneur de les voir s'associer à la lutte contre le cancer. Leur implication dans l'organisation de cette conférence et leur soutien à nos objectifs de promouvoir la mode togolaise et africaine à l'échelle mondiale est une belle preuve de solidarité », a-t-il conclu.

Ainsi, à travers cette conférence, le FIMO 228 a non seulement célébré la mode africaine, mais a aussi mis en

lumière des actions concrètes pour la lutte contre le cancer, soulignant l'importance de l'engagement de tous pour un avenir sans cancer.



Récépissé No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjolié - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle TribuneImpression
SDRTirage
2.500 exemplaires

650 fcfa
(*) Prix détaillé conseillé

600 fcfa
(*) Prix détaillé conseillé

65 cl

**LA QUALITÉ
EN GRAND
FORMAT**

SNB snb.tg

AVEC DJAMA,
ON EST ENSEMBLE



CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET
ILLIMITÉ

**L'INTERNET ILLIMITÉ
À PARTIR DE 0 FCFA***

**ACTUELLEMENT,
L'INSTALLATION DE LA FIBRE
CANALBOX EST À 0 FCFA !**

☎ **8866** www.canalbox.tg
Coût de l'appel : 20 FCFA.
*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel